

DEVENIR BÉNÉVOLE

ÉQUIPE D'ACCUEIL

Mission importante que la vôtre. Avec les salariés, vous êtes membre de l'équipe chargée de l'organisation et du bon déroulement des séjours...

Vous ne vous substituez pas aux salariés en charge des postes de direction, de cuisine ou de propreté. Vous organisez les coups de main et mettez l'ambiance. On attend de vous beaucoup de qualités humaines et un peu de bon sens pratique. On mesure votre impact au nombre de gens que vous entraînez dans une vaisselle, un balayage-rangement de la salle, une partie de cartes, une excursion...

Conditions :

Vous avez déjà fait plusieurs séjours aux Sapins de l'Amitié dans les dernières années. Vous êtes adhérent, à jour de votre cotisation de soutien.

Périodes :

Vacances scolaires d'hiver et d'été (1 semaine minimum) ou week-end.

CHANTIER

Lors de week-end amicaux, se réunissent tous les adhérents désireux d'aider à améliorer la maison et préparer la prochaine saison...

Au programme : des travaux en extérieur et en intérieur, pour réparer, embellir et améliorer la qualité.

Ces réunions comprennent également des activités de détente et de loisirs ainsi que des moments d'échanges qui en font une force de proposition et une source d'idées dans tous les domaines de la vie des Sapins.

Conditions :

Être adhérent à jour de sa cotisation de soutien. Les compétences de bricoleur(euse) et de boute-en-train sont un plus.

Contact : Djemel : contact@gite-groupe.com

Séjour au pair (16 €/jour de participations aux frais)

Depuis leur origine, les Sapins de l'Amitié et l'association des CLAJ sont fondés sur le principe du bénévolat. Chacun, en offrant son temps et ses compétences, fait vivre et évoluer l'association en participant aux nombreuses actions à mener.

De l'entretien de la maison aux réunions du Comité Directeur, la palette d'activité est large et fait la part belle au sens de l'initiative et de l'amitié. Vous pouvez choisir de participer aux équipes d'accueil, afin d'être, avec les salariés, membre de l'équipe chargée de l'organisation et du bon déroulement des séjours. Vous pouvez également participer aux chantiers afin d'aider à améliorer la maison et à préparer la prochaine saison. Pour terminer, vous pouvez également être candidat aux instances dirigeantes qui décident de la politique générale qui sera mise en œuvre par les salariés.

DÉCISION

Les bénévoles des instances dirigeantes décident de la politique générale qui sera mise en œuvre par les salariés. Le directeur instruit avec le président et le Bureau les dossiers qui conduisent les bénévoles à prendre les décisions stratégiques pour l'association.

Bureau : Il est élu par le Comité Directeur et comprend au moins un président, un secrétaire et un trésorier. Le président, assisté du bureau, s'assure de l'exécution des décisions et contrôle le fonctionnement général de l'association. Le président et le bureau, préparent avec le directeur les projets de décisions et les débats d'orientation. Le président, assisté du bureau, assume la responsabilité de l'association : recrutement et révocation du directeur, accords avec des tiers, représentation de l'association, engagements de dépenses, actions en justice...

Membres du bureau :

Comité Directeur : Les membres du comité directeur sont élus par l'assemblée générale annuelle. Ils sont au nombre de 15, renouvelables par tiers tous les ans. Ils définissent la politique de l'association et ses orientations stratégiques : projets de développement, investissements, politique des prix, politique de communication, positions associatives...

Membres du Comité Directeur :

Assemblée Générale : Elle réunit une fois par an, habituellement au printemps, tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. Elle entend les comptes rendus d'activité et financier présentés par le Bureau et se prononce sur les orientations proposées par le Comité Directeur, qu'elle a élu.

Pour être candidat aux instances dirigeantes :

Président : ericfrelin25@gmail.com